

Table ronde

La statistique au service de la démocratie

Philippe FRÉMEAUX

Deux ou trois idées me sont venues à l'esprit en écoutant la plénière précédente. Les événements qui se passent en ce moment dans ce pays font que mon emploi du temps est un peu perturbé. Je n'ai pas consacré tout le temps que j'aurais souhaité à la préparation de cette table ronde, étant sollicité par ailleurs, notamment par des trajets urbains entre Place d'Italie et République !

Ce qui est fantastique dans le débat que nous avons autour de la LOLF et des indicateurs, c'est que nous nous apercevons que les néo-libéraux sont les derniers léninistes qui survivent aujourd'hui, qui pensent que l'Etat doit être géré avec quelques indicateurs quantitatifs qui aboutissent à objectiver de telle manière la décision publique que le débat démocratique peut être évacué, ainsi que l'idée que les questions économiques et sociales portent des alternatives et des choix qui sont de l'essence du politique, donc de l'essence de la délibération démocratique. Il est curieux de voir ce retour de l'histoire.

En entendant la présentation de Jean-René Brunetière, j'ai trouvé qu'il était un peu dur sur les indicateurs, encore que, quand nous avons écrit sur la LOLF, nous sommes allés de surprise en surprise en les étudiant les uns après les autres. Ce qui paraît essentiel, ce ne sont pas les indicateurs, mais la capacité à avoir un débat sur les indicateurs, à pouvoir discuter de ce qu'est l'évaluation, de ce sur quoi elle doit porter. Les discussions qu'il y a eues à la fin de la table ronde suivante allaient tout à fait dans ce sens.

Un autre point me semble important. On voit bien à quel point, pour un grand service public de production de statistiques comme l'INSEE, la DARES ou les différents organismes producteurs de l'appareil d'Etat, la question de l'indépendance par rapport aux politiques est très difficile à traiter. Les gouvernements, qui sont quand même élus, même si la démocratie représentative est insatisfaisante à bien des égards, ne sont pas uniquement des empêcheurs de travailler tranquillement. On ne va quand même pas regretter qu'il y ait des instances politiques.

Le rapport que l'on a avec eux est un rapport d'éclairage, de prestation de service. En même temps, il faut trouver la bonne distance pour être

en position de fournir les informations dont la société civile a besoin, parce qu'une démocratie moderne, ce ne sont pas uniquement des élus et des nommés qui se parent de leur légitimité républicaine, mais aussi « une rue » qui est constituée historiquement des groupes sociaux, des associations, etc., qui structurent la société, qui ont des besoins d'informations statistiques pour nourrir le débat social.

Le souhait des organisateurs était précisément de donner la parole à ces différents intervenants pour qu'ils expriment leurs besoins, leurs rapports aux institutions qui produisent la statistique et leurs insatisfactions, leurs satisfactions, leurs désirs, etc.

Malheureusement, les deux femmes que nous devions avoir à la tribune sont absentes. Je le dis parce que les organisateurs étaient très soucieux sinon d'avoir la parité, en tout cas d'avoir un peu de mixité. Pas de chance ! Françoise Milewski, qui était là ce matin, est souffrante et n'a pas pu rester avec nous cet après-midi. Claire Villiers, qui est indisponible, est remplacée par Marc Moreau. Je suis très content que tu sois là, bien que, de toute évidence, tu ne satisfasses pas à la condition de sexe des organisateurs !

Je vais donner la parole à Patrick Doutreligne de la Fondation Abbé Pierre. Comment voyez-vous les instruments statistiques disponibles par rapport au travail du milieu associatif ou caritatif ? Je voudrais savoir si, dans votre capacité à apparaître socialement, vous n'avez pas parfois besoin de reconstruire des instruments permettant de donner plus de lisibilité à votre action ou aux problèmes auxquels vous souhaitez répondre.

Patrick DOUTRELIGNE

Merci aux organisateurs. L'invitation des associations dans un colloque de statisticiens peut surprendre. Les non-connaisseurs de toutes ces études du CNIS, de l'INSEE, de l'INED dans les années 90 seraient surpris de voir la Fondation Abbé Pierre, le Secours catholique ou AC !

Pourtant, pour nous, ce lien entre les organes statisticiens et les associations est fondamental. Ce matin, j'ai un peu provoqué dans la table ronde pour exprimer les désaccords et les attentes que nous avons vis-à-vis des statisticiens.

Je vais être bref parce qu'on me l'a demandé. Malheureusement, je ne pourrai pas assister jusqu'au bout à ce débat, j'ai une réunion à 20 heures 30 à Marseille et je dois prendre un train dans 43 minutes exactement.

Je vais passer sur la partie historique, parce que l'on n'aura pas le temps de l'aborder, qui a été décrite ce matin, même si elle est importante. Les phénomènes de pauvreté, de mal-logement et d'exclusion sont des phénomènes majeurs de notre société. Le fait de les avoir comptabilisés très tard ou de les avoir mal comptabilisés et de continuer à avoir une approche partielle, parfois partielle, en tout cas minorée, des problèmes de pauvreté et d'exclusion est quelque chose qui préoccupe beaucoup d'associations, beaucoup de partis politiques, certains qui voudraient les voir à la hausse, d'autres à la baisse. Bien sûr, cela questionne les associations. Le débat de ce matin montre que cela questionne aussi les statisticiens vis-à-vis des associations. Il faut comprendre que les approches sont différentes entre associations et statisticiens pour plusieurs raisons.

Déjà, dans les attentes, les associations ont une vocation d'alerte de l'opinion publique ; on a l'impression, malgré tout le débat que j'ai écouté avant, qu'elles en sont parfois les seules porteuses. Y compris quand la connaissance ne vient pas directement des associations mais des statistiques, on a l'impression que cette interpellation publique est du ressort, soit par défaut, soit par vocation, des associations et que l'on n'a pas assez de synergies entre ce que vous voyez, ce que vous décrivez, et ce qui, malheureusement, est peu rapporté ni à l'opinion publique ni au pouvoir. J'ai demandé à notre confrère italien si je pouvais lui acheter son logiciel, avec les petites choses qui évoluent. Pour le prochain rapport sur le mal-logement, cela va être génial, ces petites bulles !

Il est évident que le "porter à connaissance", comme on dit dans l'administration, est indispensable. On l'attend d'une organisation comme la Fondation sur le logement, comme AC ! sur l'emploi. Or, on ne peut pas le faire tout seul, c'est une évidence, même si on met en place, ce qui me paraît indispensable, des outils statistiques au sein des grandes associations. Le Secours catholique et Médecins du monde -je cite ceux qui rendent les rapports les plus intéressants, les plus perfectionnés, les plus fiables dans la connaissance- sont indispensables.

Pourquoi sont-ils indispensables ?

D'abord, parce qu'ils ont la proximité avec les gens, ce qu'aucun statisticien n'aura à ce niveau-là, bien évidemment.

Ensuite, parce qu'ils ont la réactivité ; Philippe Frémeaux en parlait. Un des reproches majeurs qui est fait, c'est que, entre le moment où l'on décide une problématique et le moment où l'on décide de l'étudier, où l'on prend les modalités, la construction du cahier des charges, la confrontation, la concertation qui est indispensable, l'étude proprement dite, les résultats et la publication des résultats, il s'est passé souvent des années, si bien que, au moment de la sortie de ces statistiques, l'effet retard est beaucoup trop important. Quand on sort les statistiques de la pauvreté, comme celles de l'Observatoire, elles portent sur la période 1997/2002 qui a connu une relance de l'emploi, une baisse partielle de la pauvreté, très partielle évidemment ; on les sort en 2005 et on dit qu'il y a une baisse de la pauvreté. Tous les autres chiffres montrent que ce n'est pas vrai. On ne peut pas contester que cela s'est produit pendant cette période, mais ce n'est pas ce qui se passe depuis trois ans, bien évidemment, vous le savez.

Cet effet retard est extrêmement perturbateur. Quand les statistiques sortent et que les médias s'en emparent, les politiciens l'utilisent dans leur intérêt et uniquement dans leur intérêt.

L'intérêt des statistiques, c'est également l'évaluation des politiques publiques. Or, là, on est extrêmement faiblard par rapport aux pays anglo-saxons, aux pays du Nord, où l'évaluation des politiques publiques est quasiment un sport national. En France, on est très, très en retard sur ces aspects. On les laisse aux organes politiques, avec les conflits, les divergences évidentes et le manque d'orientation. L'objectivité de l'évaluation des politiques publiques est extrêmement faible. Elle est faible soit parce qu'elle arrive de façon trop différée, soit parce qu'elle est fort atténuée. Un des reproches que font les associations, que je vous colporte, est que, la plupart du temps, c'est un débat entre spécialistes. Une fois que le débat s'est fait entre spécialistes, la démocratisation, la pédagogie vis-à-vis du grand public, si elle n'est pas abordée de façon dynamique et plus offensive, vous vous êtes fait plaisir intellectuellement, professionnellement, mais vous avez perdu entre le tiers et la moitié de l'efficacité de vos études, bien évidemment.

La divergence entre les statistiques associatives, qui à mon avis ont une réelle légitimité, revêt un manque de professionnalisme. Il serait ridicule de penser qu'un organe comme le Secours catholique, Médecins du monde ou la Fondation Abbé Pierre puisse sortir des statistiques aussi sérieuses, pointues et valables que celles de l'INSEE ou de l'INED. C'est évident.

Néanmoins, la réactivité, la réalité du terrain et le fait de le mettre sur la place publique, c'est de la force des associations.

C'est bien dans la confrontation, si possible dans la synergie... On y arrive sur quelques études, mais il faut avouer que c'est plutôt dans le cadre de l'exceptionnel. Il y a un regard non pas dédaigneux ni hautain, mais... Les associations ne font-elles pas leurs statistiques pour ramasser des fonds des pouvoirs publics ou des donateurs ? Leur tendance ne serait-elle pas à gonfler les chiffres ?

A l'inverse, nous disons : "Les statisticiens ne sont-ils pas, sur la commande des pouvoirs publics, à minorer les chiffres ?" De temps en temps, on s'aperçoit que les chiffres sont minorés. S'agissant de la demande de logement, pendant des années on nous a dit que, si l'on tournait autour de 300.000 logements par an, on réglerait le problème du logement ; les statistiques de l'INSEE sur la décohabitation et le nombre de ménages qui se créaient montrent qu'il fallait entre 340.000 et 360.000 logements dans les cinq dernières années et qu'il en faut autant dans les sept années qui viennent.

Quand les politiques disaient "300.000", c'était l'objectif. J'entendais parler tout à l'heure des objectifs. Leurs objectifs ont été atteints, mais ils étaient sous-évalués par rapport aux besoins. Nous le voyions bien, sur le terrain ! Il y a quelques années, il manquait 500.000 logements ; aujourd'hui, il en manque 900.000. Il y a une responsabilité collective et politique majeure. Elle a été autant partagée par la gauche que par la droite. Il y a une responsabilité des statisticiens. Dès les premières années où l'on était en dessous des statistiques, si l'on avait alerté, mis les clignotants, on aurait eu d'autres types. Il y a aussi une responsabilité des associations, je ne me retire pas de cette responsabilité.

Une des difficultés majeures, c'est que les statistiques et les politiques sur la grande pauvreté et la grande exclusion nécessitent des approches où l'on a besoin les uns des autres. L'approche d'un grand exclu pour une enquête logement ne se fait pas comme l'approche d'un citoyen lambda. C'est une approche différente, d'abord parce qu'on ne les trouve pas toujours dans le logement, soit parce qu'ils n'en ont pas, soit parce qu'ils sont dans les structures d'hébergement.

Première difficulté : où les trouver ?

Deuxième difficulté : comment les aborder ?

Troisième difficulté, ce que vous renoncez à faire, ce que je peux comprendre déontologiquement : le décodage de ce qui est dit. Quelqu'un qui est exclu, qui est à la rue, auquel vous demandez où il était la semaine dernière ou il y a quinze jours, où il espère être dans un an ou deux... Vous avez quelqu'un qui est dévalorisé, qui se sent dévalorisé d'être à la rue, en échec professionnel, personnel et familial. Pour ne pas creuser un peu plus le trou dans lequel il est, il ne va pas vous donner une information nette, mais une information qui ne le dévalorisera pas trop. Peut-être aura-t-il aussi besoin de s'accrocher à un espoir, besoin d'avoir une reconnexion à la société, à la vie de tous les jours.

Je remercie les organisations de m'avoir invité. La seule force que l'on peut avoir, c'est de reconnaître la légitimité des statistiques associatives et le côté indispensable des statistiques publiques. C'est dans la confrontation, pas d'un technicien vis-à-vis d'un caritatif, d'un sachant vers quelqu'un de bonne volonté mais qui ne sait pas, mais dans une vraie confrontation que l'on peut arriver à avoir des statistiques performantes, fiables, permettant d'avoir une interpellation publique forte.

Philippe FRÉMEAUX

Merci. La question du pluralisme de l'interprétation est essentielle. La question du pluralisme de la production est très complexe. D'un certain point de vue, les statistiques que l'on nous sort aujourd'hui pour nous dire que le CNE produit de nombreuses créations d'emplois, face à la statistique publique qui va prendre plus de temps, qui confrontera dans deux ans les vrais résultats, sont de fait instrumentalisées.

Comme tu es le gentil, personne ne va te le reprocher. Dans d'autres circonstances, cette liberté de produire avec des moyens méthodologiquement plus contestables, face à la statistique publique, pose problème. Je donne la parole à Marc Moreau (AC !).

Marc MOREAU

Je vous remercie pour cette invitation. J'ai la lourde charge de tenter de remplacer Claire Villiers, qui par ailleurs présente ses excuses de ne pas être avec vous.

Je participe à AC ! Agir ensemble contre le chômage, qui est un mouvement relativement récent, qui a 12 ans. Il s'est constitué suite à une initiative de lutte contre le chômage et a continué d'exister parce qu'il correspondait à un

besoin en termes d'organisation, notamment du côté des chômeurs précaires.

Nous avons de gros problèmes de moyens. Notre priorité est d'être plus sur le terrain, avec des gens confrontés aux situations. Nous essayons de limiter la casse par rapport à la remise en cause des droits.

Notre rapport aux chiffres est particulier. Ce matin, vous avez déjà évoqué le travail fait avec le RAI et le BIP 40. C'est un des axes sur lesquels on a essayé de prendre cette question des chiffres. A travers quatre points, je voudrais vous dire comment nous faisons sur les chiffres.

Une lutte a été victorieuse : celle des « recalculés ». Les droits des chômeurs ont été recalculés. Les droits ouverts devaient être revus à la baisse, ce qui nous inquiétait beaucoup. On disait que, si cela s'appliquait aux salariés en situation de chômage ou de précarité, cela pouvait s'appliquer demain aux retraités.

On a vu le texte de la convention assurance-chômage qui prévoyait cela. Surtout, en juin 2003, nous avons eu une note de l'Assédic donnant des chiffres, parlant d'hypothèse haute et d'hypothèse basse. On disait que les droits de 180.000 personnes pouvaient être amputés, hypothèse basse, de 670.000 personnes, hypothèse haute, tout cela variant selon le marché de l'emploi, le retour à l'emploi, etc.

En septembre 2003, nous avons alerté les mouvements de chômeurs, les médias. Nous avons commencé à nous organiser, plus d'un million de personnes étaient rétablies dans leurs droits. Plus d'un million de personnes avaient vu leurs droits amputés.

On est dans cette situation où l'on court après les chiffres. Ils peuvent être totalement masqués. Pourtant, ce sont des outils pour la lutte. Si l'on avait su qu'un million de personnes étaient concernées, on aurait essayé de faire les choses mieux, avec plus d'ampleur. On nous disait que 180.000 personnes...

On a ressenti à ce moment-là la nécessité d'avoir des chiffres précis. On a vu ce que pouvaient masquer ces chiffres. Le chiffre annoncé n'était pas faux, il était malhonnête ; il s'agissait des amputations effectuées au 1er janvier.

Il y a une autre approche des chiffres lorsque l'on parle de l'indemnisation chômage. On connaît le chiffre des chômeurs. La proportion de chômeurs indemnisés est en baisse, de l'ordre de 40 %. Si l'on regarde, 40 % de 2 millions de personnes, ce seraient environ 800.000 personnes qui seraient indemnisées par

l'assurance-chômage, ce qui serait très peu de chose et ferait que ce sujet ne serait pas important pour l'ensemble des salariés. Or, l'Unédic annonce qu'il y a plus de 2 millions de personnes indemnisées. Cela ne colle pas.

Il nous faut décrypter les chiffres. Les chômeurs les plus anciens ont eu le temps d'apprendre, mais c'est toujours une découverte pour ceux qui arrivent à l'ANPE de constater que les chômeurs sont classés en huit catégories. On est donc davantage sur une base de 4 millions personnes, mais on a bien un taux de couverture de l'ordre de 40 % quand on prend l'ensemble.

On a le problème de représentation, le problème de construction de chiffres qui ne sont pas parlants, de chiffres qui sont très utilisés pour démotiver. Ce n'est pas la même chose de dire que 6 millions de personnes passent chaque année par la case Assédic... On voit bien que le dispositif Assédic/Unédic soit protège le droit des salariés en situation de chômage/précarité, soit au contraire les fait plonger, ou que l'assurance-chômage concerne très peu de gens. On a le choix !

Je voulais évoquer une enquête faite par nos camarades de la CGT chômeurs. Ils ont réalisé ce qu'ils ont appelé des "budgets de vie". Ils sont allés dans différentes villes. Cela a toutes les limites d'une enquête faite par des mouvements syndicaux ou associatifs. Je ne sais pas combien de centaines, de milliers de personnes ont été interviewées. Il en ressort que, du point de vue des gens, on ne peut pas vivre avec moins de 1200 €. C'est une information. C'est important pour nous, puisque nous insistons sur le fait qu'aucun revenu ne doit être inférieur au SMIC. On entend que l'on est trop modeste et qu'il faut demander plus.

Une autre approche sur les chiffres : la question de la précarité elle-même. Le chiffre qui circule le plus, qui a souvent été mis en avant, concerne le nombre de salariés en CDI. Il serait de 87 %, ce qui laisserait supposer que les questions de chômage et de précarité concernent très peu de gens. Or, ce qui est étudié, ce n'est pas strictement la population des salariés du privé, mais l'ensemble des salariés, y compris de la fonction publique. Dans ce cas, on fausse les chiffres, on réduit la portée de la précarité, on arrive à ne voir que la partie stable du salariat, qui est encore importante, mais en partie masquée.

En parallèle, en opposition à ce chiffre, celui que l'on voit ressortir, qui a été très utilisé dans le débat sur le CNE, est que 70 % des offres d'embauches portent sur des contrats courts

(CDD, missions d'intérim). Ce sont deux chiffres qui décrivent la même réalité, mais qui sont apparemment totalement contradictoires : 87 % des personnes en CDI, 70 % des embauches en CDD.

Sur les chiffres, on a ce problème d'arriver à avoir une description précise de la situation du salariat, de l'état de la précarité, de la précarisation des droits. Là, on a besoin d'indicateurs. Notre approche des chiffres, c'est de partir de la réalité. Le problème est d'arriver à les construire.

Le travail que vous avez lancé est important : "Pour une statistique utile à la démocratie." Mais on a le sentiment qu'il faut arriver à construire des synergies, des alliances, des convergences pour produire les outils et les représentations dont on a besoin pour aider à alimenter les luttes.

Philippe FRÉMEAUX

Je retiens de tes propos que c'est en partant de la connaissance intime de la réalité de ce que vivent les gens que l'on arrive à construire des indicateurs dont on a besoin et des indicateurs pertinents pour décrire ceux qui souffrent, ceux qui sont dans une situation correcte, ce qu'est un emploi convenable, etc. ; toutes les choses qui échappent autrement à un débat démocratique de qualité.

Nous voyons à quel point nous avons une tendance à instrumentaliser en fonction de nos propres objectifs. D'un certain point de vue, sans que ce soit une critique, AC a tendance à chercher à mettre en avant la réalité de la précarité, donc à choisir des indicateurs qui n'ont pas pour effet de la minimiser puisque c'est son combat. Inversement, dans le discours du Premier ministre actuel, j'ai entendu une tendance à l'exagération de la précarité des jeunes, car cela permettait de justifier l'introduction du CPE sur la ligne du « c'est mieux que rien. »

Je pense aux deux pages du Monde qui avaient pour effet de montrer que, même si tous les jeunes avaient une certaine difficulté à s'insérer, certains étaient plus égaux que d'autres autres et que la généralisation du CPE était largement problématique par rapport à des instruments plus spécifiques.

Antoine REVERCHON

Ce qui nous a valu une avalanche de mails de personnes disant : « Vous niez la précarité des jeunes ! »

Philippe FRÉMEAUX

Je ne l'ai pas perçu ainsi.

Je donne la parole à Antoine Reverchon qui est journaliste au Monde Economique et qui, en tant que tel, fait partie des organes de presse assez gros consommateurs de statistiques. Il fait partie des derniers qui s'y intéressent de manière un peu sérieuse.

Selon vous, la façon dont elle est présentée est-elle suffisamment claire ? Est-ce que, au fond, on n'a pas le temps d'aller vraiment chercher et on se fait taper sur les doigts parce que l'on n'a pas vu la note qui explique que c'est beaucoup plus compliqué que ce qui apparaissait dans le tableau ? Ce sont les histoires classiques des journalistes vis-à-vis des statisticiens qui estiment que nous sommes nuls et nous, nous disons : « Vous n'êtes pas vraiment clairs et vous n'osez pas tirer les conclusions des statistiques publiées. »

Antoine REVERCHON

Je suis le journaliste de service, celui qui, je l'espère, sera interpellé dans le débat. N'étant pas chercheur, ni statisticien, ni professeur, je n'ai pas préparé une intervention en bonne et due forme.

Le journaliste est un consommateur de chiffres très important. Notre matière première, le débat public et la prise de décision politique, s'appuie sur des chiffres avancés par les uns ou les autres. C'est en deuxième rideau que nous allons aller puiser dans des chiffres auprès de sources diverses et variées que vous êtes pour voir si l'utilisation du chiffre qui est faite par la décision politique ou par le débatteur public correspond à ce qui est produit réellement par le statisticien. Là, nous avons souvent des surprises.

Nous allons donc utiliser le chiffre comme effet de preuve avec le risque de fétichiser la preuve. A partir du moment où la décision ou la déclaration utilise un chiffre qui a été produit par un producteur de chiffres patenté, cela devient vrai. A Pénombre, dont je suis membre, nous connaissons bien ce danger du fétichisme du chiffre. Le média est soulagé quand il a un chiffre. Après, on est aussi content lorsque l'on trouve des chiffres qui infirment ce qui est dit dans le débat public.

L'exemple sur lequel je me bats depuis des années porte sur le taux de chômage des jeunes. C'est quelque chose de fabuleux. Il a été écrit et dit, par certains ministres et journaux prestigieux, que 25 % des jeunes étaient au chômage. Aussi, chaque fois que je le peux, je me bats contre cela. Nous avons beau répéter ce message dans nos colonnes, il a du mal à passer.

Dans les dernières semaines, j'ai l'impression que nous sommes passés à autre chose, à savoir que les jeunes mettent dix ans pour trouver un emploi stable. Dans nos dossiers, nous essayons de mettre en garde nos lecteurs.

On utilise le chiffre dans un statut de preuve. Ainsi, j'en viens à la fiabilité. Qu'est-ce qui fait que nous allons être sûrs que nous pouvons utiliser tel chiffre et pas un autre ? Nous ne sommes pas statisticiens, nous ne connaissons rien sur la construction du chiffre. Ce n'est pas la formation de base des journalistes. Ainsi, nous faisons confiance, à des degrés plus ou moins importants, à l'institution productrice du chiffre.

Cette confiance est construite historiquement. Nous n'arrêtons pas d'embêter le service de presse de l'INSEE. Je leur rends hommage, car nous les mettons dans des pressions terribles en leur demandant de trouver, pour le lendemain, le chiffre le plus improbable. Ils y arrivent très souvent et sont très coopératifs, ce qui n'est pas le cas de tous les services statistiques d'autres institutions.

Il est vrai qu'il s'agit d'une confiance historique, mais je ne sais pas si elle est toujours totalement justifiée. Jusqu'ici, je dois reconnaître que cela fonctionne plutôt bien. Il nous est arrivé plusieurs fois de demander des traitements spécifiques sur un point particulier que nous voulions éclaircir. Nous le demandons à l'institution qui, nous le savons pourra, de par la confiance qu'elle nous accorde, répondre favorablement. Car, elle a le sentiment que nous n'allons pas faire n'importe quoi avec les chiffres.

Nous avons réussi à avoir des choses intéressantes. Je travaille depuis fort longtemps avec le CEREQ à Marseille et, sur certaines de leurs enquêtes, je leur demande de produire des chiffres spécifiquement pour les besoins d'un dossier. Nous sommes plutôt contents.

Parfois, nous réussissons à inspirer des thèmes en leur suggérant telle ou telle approche. Toutefois, et j'en arrive au problème, les résultats arrivent quelques mois plus tard. J'exagère, car, parfois, cela va assez vite.

Toutefois, il est vrai qu'il y a cette frustration due au temps de production par rapport à la problématique de l'actualité qui se pose à un certain moment. Cela étant, nous respectons ce délai nécessaire à la précaution. Nous ne sommes pas statisticiens et nous les croyons lorsqu'ils nous indiquent que c'est beaucoup plus compliqué.

Ainsi, sur certains dossiers, nous sommes amenés à faire passer des informations et des messages que le statisticien, qui travaille par ailleurs sur la question, juge inexacts. Si le statisticien ou le chercheur n'a pas communiqué sur le sujet, le résultat est celui qui lui déplaît.

On a toujours une envie d'accélération du mouvement. Certaines choses sont faites dans ce domaine-là. Dans certaines institutions productrices, c'est une préoccupation. Je trouve que cela a plutôt évolué favorablement.

Les chercheurs ont peut-être moins qu'avant le souci de défendre leur propre institution. Ils ont un peu plus envie, peut-être que ce type de manifestation y concourt, à entrer dans le débat public et à se rendre compte que la presse ne compte pas seulement des gens qui racontent n'importe quoi et qui utilisent n'importe comment les chiffres qu'ils ont produits.

Ils commencent à comprendre que les journalistes peuvent mettre en lumière des résultats qu'ils ont obtenus et qui apportent une affirmation et une confirmation par rapport à un discours ambiant et dominant qu'ils ont envie de secouer. Dans l'accélération de la production et dans l'accueil que nous avons, il y a eu une nette amélioration.

Cela n'empêche que, en matière d'utilisation des chiffres, dans les entretiens que nous pouvons avoir avec un chercheur ou un statisticien, nous sentons toujours poindre cette grande peur du journaliste avec un grand J : « Que va-t-il encore raconter ? »

Je veux bien croire qu'il y ait beaucoup d'expériences malheureuses dans ce domaine, y compris dans les colonnes du journal. Néanmoins, un équilibre est à trouver et des choses sont à faire progresser. Par ailleurs, je trouve qu'il y a également un progrès dans l'écriture, je trouve que les choses sont beaucoup plus lisibles.

Je suis peut-être devenu plus adepte de la chose !

J'aimerais volontiers entendre ce que vous avez à dire sur le sujet.

Philippe FRÉMEAUX

En tant que président et journaliste, je me permets de rajouter un mot. De fait, une volonté de communication des organes statistiques vis-à-vis du grand public éclairé s'est développée ces dernières années avec des quatre pages, des communications de synthèse d'études au moment où elles sortent sans attendre d'avoir le gros volume de 250 pages. Ces éléments

facilitent l'appropriation par la presse de vos productions.

Par ailleurs, quand on demande quelque chose et que l'on est considéré comme un interlocuteur sérieux, sans avoir la puissance du Monde, on est satisfait.

En outre, le développement d'internet a permis un accès extrêmement rapide à énormément de données de base. Pour celui qui veut se donner la peine de chercher, la balle est largement de notre côté.

Antoine REVERCHON

Je suis d'accord, mais ce qui reste primordial, c'est la confiance que l'on accorde à la statistique dans les médias. Le danger d'internet est de vouloir le piquer le plus vite possible. Toutefois, le garde-fou, c'est l'historique de celui qui produit.

Philippe FRÉMEAUX

Il faut savoir où aller chercher. En revanche, cela n'empêche pas que nous ayons toujours de grosses insatisfactions en termes de délai sur certains types de productions statistiques. Nous avons les statistiques du revenu dans lequel il n'y a pas le patrimoine et nous aimerions bien l'avoir plus rapidement. Il paraît que c'est très compliqué à calculer, mais si l'on pouvait faire un effort, ce serait plus intéressant. Nous avons des petites critiques qui ne dépendent pas des personnes qui sont dans cette salle.

Antoine et moi sommes plutôt les bons clients. Nous représentons des titres qui s'intéressent aux statistiques et, lorsque l'on nous envoie quelque chose, nous le regardons. Or, aujourd'hui, il est dramatique que la presse s'intéresse peu à la production statistique. La division de plus en plus forte entre le journaliste politique et le journaliste économique, y compris dans des grands quotidiens, a pour effet que certains s'intéressent à savoir qui va gagner et d'autres sont plus sérieux, mais sont de fait cantonnés à la finance et à l'entreprise. Je ne parle pas pour vous.

Le journaliste politique, par essence, s'intéresse à une statistique pour autant qu'elle soit instrumentalisable dans un débat dans le combat politique. Bien souvent, il ne s'y intéresse pas. Dans des émissions de télévision censées nourrir le débat public, vous pouvez avoir deux hommes politiques qui s'écharpent sur un chiffre de base, bien connu de tous. Dans ce cas, l'animatrice, Mme Chabot pour ne pas la citer, indique : « Ce sont des querelles de chiffres, ce n'est pas à moi de trancher. » Or, on pourrait attendre du

journaliste qu'il dise : « Voilà le bon chiffre et je tranche. »

De ce point de vue, les journalistes ont tous les torts. Toutefois, votre travail est d'essayer de palier, dans la mesure de vos moyens, leurs insuffisances en osant faire des présentations plus pédagogiques faisant ressortir les conclusions que vous mettez en avant, afin que, s'ils leur prenaient l'envie de passer 15 secondes à les regarder, ils voient qu'elle est la conclusion générale.

Je donne la parole à Denis Durand qui est syndicaliste CGT. Vous êtes là en tant que représentant du mouvement syndical en général, ce qui est assez bien puisque nous sommes plutôt dans une période d'unité. Vous êtes là en tant que membre du Conseil national de l'information statistique, le lieu de concertation entre les partenaires sociaux et les institutions qui produisent des statistiques où vous pouvez exprimer vos demandes.

Au regard des préoccupations des organisations syndicales, avez-vous une vraie capacité à influencer sur l'agenda des organes producteurs de statistiques, sur leurs délais, etc. ?

Denis DURAND

A cette question, la première partie de ma réponse est oui. Nous avons des exemples de cas où l'intervention syndicale, en particulier dans le cadre du CNIS, conjuguée à d'autres interventions (chercheurs, mouvements et associations) a conduit à des progrès dans le système statistique ou, pour le moins, à une prise en compte par l'INSEE de demandes venant de la société.

Nous avons évoqué ce matin l'exemple de la mesure de la pauvreté et des inégalités où l'on a avancé en identifiant, de façon encore plus claire que cela ne pouvait l'être auparavant, le besoin d'accélérer énormément le délai de disponibilité des statistiques sur de telles questions.

Nous pouvons citer un autre exemple qui, à mon sens, n'est qu'à ses débuts. Le débat que nous venons d'avoir montre bien qu'il y a une attente très forte en matière de statistiques d'emploi et de chômage, et en particulier autour de tout ce qui pourrait aider à mieux connaître ces zones grises entre emploi et chômage et ce halo qui entoure le chômage qui est fait de précarité plus ou moins poussée, ce qui est, en général, très difficile à mesurer.

Nous arrivons dans un certain nombre de cas à faire avancer les choses. Ces questions statistiques mettent en jeu une multiplicité de partenaires, ce qui ouvre le jeu. Différentes

forces sociales s'expriment, à savoir le patronat, les syndicats, les associations, les consommateurs, les forces politiques, le pouvoir politique, les chercheurs et l'INSEE. Cette institution est dans l'administration et a une mission à laquelle elle s'attache à défendre qui est la qualité des statistiques produites dans chaque pays par le service public de la statistique. Tout cela crée des possibilités d'ouverture et d'action incontestablement.

La deuxième partie de ma réponse comporte trois domaines dans lesquels il est vraiment difficile d'agir. Je pense que cette partie est la plus intéressante, car lorsque l'on invite un syndicaliste, c'est pour râler et non pour dire que tout va bien !

La première difficulté est qu'il y a une question de moyens. Cette question se pose vis-à-vis de l'énorme institution omnisciente armée de toutes les compétences possibles et imaginables que représentent l'INSEE et ses différents tentacules dans les services statistiques ministériels et ailleurs. Lorsque l'on n'est qu'un malheureux syndicaliste, en face de cet énorme rouleau compresseur, on a forcément un peu de timidité en arrivant.

On a également un problème vis-à-vis du MEDEF qui met des moyens considérables à la disposition de ses représentants qui interviennent sur le champ statistique. Il y a des représentants quasi permanents au CNIS qui sont très compétents. Il faut être capable de relever ce genre de défi. En revanche, à notre avantage, de nombreux statisticiens sont syndiqués, cela nous aide.

Toutefois, cela peut être un piège, car il ne s'agit pas que les confédérations deviennent les porte-parole de la profession statistique. Il y a donc tout un travail intéressant à faire et j'en témoigne. Cela signifie qu'il faut être capable d'intéresser beaucoup de militants syndicaux à ces questions statistiques. Or, cela ne vient pas spontanément du premier coup.

Je prends un exemple dans ce domaine. Nous avons parlé ce matin de l'enquête d'impact de l'usine Nestlé à Marseille. Le patronat s'est battu jusqu'au bout au sein du CNIS, au Comité du label, au bureau du CNIS ou en assemblée plénière. Il a été mis en minorité, mais une telle pression n'est pas sans effets.

Un des points difficiles est d'arriver à pouvoir faire le lien avec ce qui se passe sur le terrain. J'ai mis des semaines à pouvoir entrer en contact avec les personnes qui menaient la grève dans l'usine, car elles étaient occupées à bien d'autres

choses. Au moment où elles ont connu l'existence de cette enquête et qu'elles ont vu qu'elles pouvaient s'en servir, elles ont été extrêmement contentes. Il a fallu les convaincre.

Cela renvoie à la nécessité d'intéresser tout le monde aux questions statistiques, y compris dans le mouvement syndical. Lorsque l'on est dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, une tension sociale et politique forte, la question des pressions du pouvoir politique sur le système statistique public se pose de façon aiguë. Nous avons eu, dans la journée, des témoignages qui montrent que ce n'est pas un phénomène nouveau. Ce n'est pas la première fois que les cabinets ministériels essaient de faire passer des messages.

Néanmoins, en ce moment, nous atteignons une certaine forme de cote d'alerte. Lorsque tous les syndicats de toutes tendances dans l'ensemble du système statistique public sont amenés à se réunir pour lancer un cri d'alarme en disant : « Attention, des pressions insupportables s'exercent dans tel ou tel service statistique ministériel. », je pense que cela veut dire quelque chose.

Par ailleurs, les procédures de décision en matière d'opportunité d'enquêtes sont ignorées par le président du CNIS lui-même. Thierry Breton a mis en circulation un chariot de la ménagère qui ne repose sur aucune base statistique sérieuse, mais il est le produit phare de sa communication politique. Il n'a jamais parlé du sujet au CNIS ni même, semble-t-il, demandé la collaboration de l'INSEE. Cela pose une question sur le respect dont peut jouir une institution comme le CNIS dans le paysage politique et administratif d'aujourd'hui et dans le contexte d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, lorsque le ministre de l'emploi, qui n'est pas président du CNIS, lance une demande d'enquête sur les effets emploi du CNE avec ordre de rapporter les résultats le plus vite possible, les services se débrouillent pour présenter une enquête réalisée par des personnes sérieuses. Toutefois, dans un tel contexte, on ne peut pas s'empêcher de voir venir la fétichisation du chiffre. Même si l'on a pris toutes les précautions dans les réunions du CNIS pour expliquer que cette enquête ne pouvait en aucun cas servir à calculer le nombre d'emplois créés à l'occasion du CNE, on ne peut pas exclure que, un jour, le ministre ou son cabinet brandisse un chiffre de façon incontrôlée. C'est une vraie question qui se pose de façon très aiguë dans le contexte d'aujourd'hui.

La dernière question qui se pose mériterait un long développement. Le choc qu'a constitué, pour le système statistique public, en France en particulier, l'instauration de l'Union monétaire européenne est considérable et elle a des effets partout, dans tous les services statistiques.

A partir du moment où l'on a désigné une Banque centrale européenne indépendante qui a les yeux braqués sur les marchés financiers et qui a donc besoin d'avoir les mêmes indicateurs que les marchés pour dialoguer avec eux, on a vu arriver très tôt, avant même la constitution de la Banque centrale européenne, une demande très forte de production d'indices conjoncturels dans des délais extrêmement rapides. Les services statistiques ont été priés de répondre à la demande à toute allure.

Cela a plusieurs incidences. Cela a conduit à l'ouverture d'un débat à l'intérieur des instances statistiques européennes sur les priorités à choisir. Si l'on doit travailler en priorité pour la BCE, on ne peut probablement pas tout faire ; il faut peut-être abandonner autre chose. C'est un grand débat sur les priorités négatives qui agite le monde statistique européen auquel l'administration statistique française essaie de résister, mais la pression est très forte.

Le débat va jusqu'à poser la question de la responsabilité de l'activité statistique en Europe. Est-ce une responsabilité qui relève de l'Union européenne ou reste-t-il des compétences dans les pays membres ? Cette question n'est pas complètement tranchée et méritera de l'attention dans les prochains mois et les prochaines années.

Sur ce champ européen, il n'existe pas l'équivalent du CNIS. Il existe un Comité européen de l'information économique et sociale. Il a été constitué un peu sur le modèle du CNIS, mais il est très différent. C'est un autre monde. Il n'y a pas les mêmes vivacités de débat ni la même composition.

Comme l'institution est internationale, il y a nécessairement un poids des procédures dans le fonctionnement. On n'a donc pas le même lieu d'expression de la demande sociale que ce que l'on peut avoir en France. Là, un véritable problème est posé et en particulier au mouvement syndical à l'échelle de l'Europe auquel il va devoir réfléchir à l'échelle de l'Europe.

J'ai exposé un certain nombre de difficultés, si je l'ai fait, c'est que je pense que l'on peut les résoudre. Je suis frappé de constater, dans les débats qui ont eu lieu cet après-midi, une très grande convergence sur l'idée qu'il faut rendre la

statistique populaire, comme Diderot disait qu'il fallait rendre la philosophie populaire.

En même temps, rendre intéressante la statistique pour les citoyens ordinaires est un challenge intéressant. Je suis heureux d'entendre que de nombreux d'horizons sont favorables à cette perspective.

Patrick MARESCHAL

Je suis président du conseil général de Loire-Atlantique qui compte 1,2 million d'habitants et bientôt 4 000 agents avec la décentralisation. Je suis en charge d'un certain nombre de politiques publiques d'aménagement du territoire à travers les routes, les transports et les ports, d'un certain nombre de soutiens aux collectivités territoriales à travers leurs équipements publics et de l'immense question des politiques sociales : les personnes âgées, les personnes handicapées, les exclus à travers le RMI, l'enfance en difficulté et en danger.

La démocratie se joue aussi aux niveaux régionaux et locaux. Le dialogue démocratique est parfois plus facile, plus riche et plus interactif sur le terrain que dans les grandes instances nationales. L'histoire de nos dernières décennies montre qu'un certain nombre de mouvements d'évolution politique ont commencé dans les collectivités territoriales avant d'atteindre le niveau national.

A partir du moment où, par phases successives, un certain nombre de compétences et de pouvoirs ont été transmis, délégués et décentralisés vers les gouvernements locaux, nécessairement, les outils de la décision doivent accompagner ce mouvement. Au départ, la statistique, étymologiquement, est associée à l'idée d'Etat, mais, au fur et à mesure que les pouvoirs se dispersent ou se répartissent, les outils de la statistique doivent suivre. C'est aux endroits où des décisions sont à prendre, où des avis, des contre-avis, des oppositions ou des débats publics existent que l'élément objectif qu'est le chiffre doit pouvoir être porté et discuté.

Dans ce mouvement, je vois plusieurs dangers sur lesquels on doit être attentif. Le premier danger est celui de la balkanisation d'un système où les statistiques deviendraient peu à peu incohérentes, dispersées, sans points de comparaison, sans points de repère en dehors des territoires plus ou moins étroits qui les ont produites. Il est évidemment essentiel que l'ossature d'un système statistique dans notre pays reste homogène et coordonnée, afin d'assurer un maximum de cohérence et de comparabilité dans l'espace.

Le deuxième danger est une tendance qui n'est pas seulement liée à l'appropriation par des pouvoirs locaux des données statistiques : celle du discrédit du chiffre. Plus il devient courant dans le débat public d'utiliser, à tort et à travers, des chiffres, plus, dans les profondeurs de l'opinion, les gens considèrent que cela n'a pas d'importance. Je suis inquiet de voir que, au fond, peu ou prou, y compris dans certains médias, dès que l'on commence à parler de chiffres, le sentiment dominant est que et cela ne sert à rien puisque les chiffres ne veulent rien dire. Il y a une espèce de discrédit du chiffre qui me paraît assez grave.

Pour diverses raisons, les producteurs de données deviennent de plus en plus nombreux tout comme les diffuseurs de données. L'évolution des facilités de la technique, de l'informatique, des logiciels de cartographie, de présentation de tableaux fait que l'on peut sortir des documents qui ont l'apparence et la couleur de la statistique, mais qui n'en sont pas. Ils sont présentés avec des tableaux et des histogrammes, mais les normes minimales de la production d'un chiffre ne sont pas respectées.

On voit donc circuler sur le territoire beaucoup de documents produits avec une certaine bonne foi (pas toujours) qui sont très léchés et très beaux. N'importe qui peut le faire. Toutefois, le fond, le contenu et la source ne valent rien. Cela peut jouer dans une espèce de discrédit.

Il y a aussi les chiffres alibis, tout le monde le sait. Il est intéressant de voir combien de personnes, pour parler d'une majorité de personnes ou d'un nombre important d'entreprises se croient obligées de donner un pourcentage. Pour parler d'une immense majorité, on dit : « 90 % des entreprises n'ont pas envie de licencier. » Ce 90 % ne veut rien dire. Il n'y a aucune réalité statistique. On prend le chiffre comme un tic de langage qui évoque une majorité ou une minorité. Vous demanderiez à celui qui le cite quelle est sa source, il vous répondra : « J'ai dit cela, mais cela pourrait être 75 %. » Je crains beaucoup ce discrédit. Ainsi, le mauvais chiffre chassant le bon, personne ne croit plus à rien et c'est assez inquiétant.

Enfin, la dernière inquiétude, elle n'est pas nouvelle, c'est la volonté d'instrumentaliser le chiffre. De ce point de vue, les élus locaux ne sont ni pires ni meilleurs que les autres. En même temps, étant plus près du terrain, ils ont plus de risques d'être démentis par la réalité tangible que touche le citoyen qu'à d'autres niveaux, mais ce risque existe.

Je plaide pour que l'on conserve une structure forte qui aurait une fonction de labellisation des travaux statistiques, de leur qualité. Dans certains domaines, on labellise la qualité technique ou alimentaire d'un certain nombre de produits. Je pense qu'il faut absolument que l'on sache si le chiffre livré au débat public est labellisé.

Le CNIS a sans doute ce rôle. Aujourd'hui, compte tenu des enjeux qu'il y a dans les régions et dans les départements, il faut que cette labellisation du chiffre ait aussi son organisation au niveau régional.

Je pense que cette instance devrait non seulement donner un avis sur les productions à réaliser, mais aussi des remontrances publiques de temps en temps lorsque, dans le débat public, un usage abusif et malhonnête de certains chiffres officiels a été fait. Après tout, la Cour des comptes le fait déjà en donnant parfois des « cartons » en cas de mauvaise gestion.

Il y a également une question de culture si l'on veut que le chiffre ne soit pas peu à peu discrédité. De ce point de vue-là, les collectivités territoriales sont encore pauvres en technicité et en personnels. De même que, à une certaine époque, la fonction de coordination statistique de l'INSEE s'est exprimée à travers le détachement dans différents ministères ou différents organismes publics nationaux de statisticiens formés à la même école, se connaissant et pouvant échanger des méthodologies et avoir une sorte de déontologie commune, je pense que le temps est venu que l'INSEE puisse déléguer (ou mettre à disposition, mais ne rêvons pas) des statisticiens dans les collectivités territoriales pour que, peu à peu, le niveau de compétence augmente et que, à travers ce réseau humain, un certain nombre de cohérences puissent se maintenir et se développer.

Philippe FRÉMEAUX

J'espère que nous n'aurons pas une autorité de régulation de plus. Dans le même temps, on se rend bien compte que son autorité dépend du fait que le débat démocratique autour de ce qui fait l'objet de vos discussions sorte à l'extérieur du Sénat où les discussions sont faites. De ce point de vue, c'est aussi notre responsabilité, à nous médias, d'agir dans ce sens sans forcément créer une nouvelle autorité juridictionnelle de la statistique.

Alain Desrosières, vous avez la tâche faramineuse, dans les dix minutes qu'il nous reste, de tout mettre en rapport et de conclure nos travaux avec une perspective comparative sur le plan international.

Alain DESROSIÈRES

Nous avons entendu beaucoup de choses intéressantes aujourd'hui. Or, par rapport à ce qui a pu être dit à d'autres moments, elles sont parfois contradictoires, ce qui est normal, c'est un peu cela la démocratie.

Je vous donne comme exemple ce que Patrick Mareschal vient d'évoquer, à savoir des statistiques labellisées et sérieuses que les bons experts de l'INSEE considèrent comme étant bien faites. Toutefois, ceci peut rentrer en contradiction avec des collectes faites ailleurs dans les associations ou dans un monde militant. On sent bien que ces associations apportent quelque chose de tout à fait original, mais, en même temps, on voit qu'elles n'auront pas le tampon du sérieux.

Je trouve qu'il s'agit d'une contradiction intéressante. On peut s'enfermer dans la technicité des statisticiens et dire que tout cela n'est pas intéressant ou, au contraire, considérer qu'elles ont peut-être des choses originales à dire, aussi comment les écoute-t-on ? Souvent, les oreilles des professionnels se ferment un peu ou ils ricanent. Aussi, ce type de colloque syndical est intéressant pour faire émerger ces contradictions.

Je vais rebondir sur les propos de Philippe Frémeaux. Je m'étais fait la même réflexion à propos de la LOLF. Il a indiqué que nous étions les derniers léninistes. Depuis que j'ai commencé ma vie professionnelle dans les années 60-70 jusqu'en novembre 1989, on n'avait que sarcasme pour la statistique des pays de l'Est, car, disait-on, elle servait à faire le plan et était donc faussée puisque les gens avaient intérêt à biaiser. Aussi, la statistique des pays de l'Est ne suscitait que moquerie.

Or, là, avec la LOLF, on est en train de reconstruire quelque chose qui ressemble à la statistique des pays de l'Est. Avec tout ce que nous a raconté Jean-René Brunetière, cela m'a fait penser aux histoires drôles que l'on racontait dans les années 60 sur la production de clous en Union soviétique.

Je ne dis pas cela pour me moquer de la planification soviétique ni pour me moquer de la LOLF. Quelques personnes travaillent sur l'histoire de l'URSS et des pays l'Est, pas seulement pour parler du KGB ou du Goulag, qui sont au demeurant des questions importantes à ne pas négliger, mais aussi pour regarder comment les gens ont essayé de planifier et pourquoi cela a échoué. N'y avait-il pas de marché ? N'y avait-il pas de démocratie ? N'y avait-il pas de pluralisme ?

Antoine Reverchon a cité une erreur continuellement reproduite sur le taux de chômage des jeunes. J'aimerais citer un autre exemple qui m'énerve toujours autant, à savoir la comparaison du taux de chômage en France avec les autres pays européens et notamment avec les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. On nous parle toujours du miracle hollandais qui a 5 % de chômeurs et où les syndicats sont arrivés à se mettre d'accord avec les patrons alors que nous, nous avons de vilains syndicats qui râlent tout le temps...

Dès que l'on se plonge dans le système social des bataves, on s'aperçoit qu'ils ont un système d'aide aux personnes handicapées. Or, beaucoup de gens seraient comptés comme chômeurs chez nous puisqu'ils sont sortis de la vie active et sont comptés dans l'AWO, un système d'aide aux personnes handicapées. En ordre de grandeur, il y a autant de personnes dans ce AWO que de personnes au chômage.

Avec un tel exemple, cette sempiternelle comparaison que l'on nous fait du taux de chômage en Hollande et en France mériterait une analyse plus approfondie. Il y a quelque chose d'un peu similaire en Angleterre.

On m'a incité à faire des comparaisons internationales. J'en livre une qui me paraît absolument intéressante et que l'on ne signale jamais dans les débats publics lorsque l'on nous oppose le taux de chômage aux Pays-Bas. Or, cette particularité est par ailleurs intéressante.

Un autre point m'est venu à l'esprit. Je reviens à ce qu'a dit Jan-Robert Suesser. Cela va vous paraître anecdotique. S'agissant de la conférence de Palerme de l'OCDE sur les indicateurs dont nous a parlé M. Giovannini, il a dit : "L'INSEE n'était pas représenté." Il me semble que si. Monsieur Charpin avait été invité. Comme cela ne le tentait pas d'y aller, devinez qui il y a envoyé ? Il y a envoyé Malinvaud. Malinvaud y est allé. Il a fait un compte rendu très humour Malinvaud, humour à froid !

A la tribune, il a critiqué de façon assez dure les indicateurs. Déjà, cela a jeté un froid. Il les a critiqués dans la tradition française, sur laquelle il est inutile de revenir, en disant : "Ces indicateurs sont bons pour les journalistes et les hommes politiques, mais pas pour les gens sérieux. Ce sont des trucs très agrégés. On ne sait pas trop ce que cela recouvre. Nous, en France, nous avons des études plus détaillées, avec des fichiers. Nous pouvons faire des études avec des corrélations." En gros, il opposait le monde des études au monde de la statistique, où l'on

dégaine un chiffre, un indicateur, qui ensuite se balade, etc.

D'une certaine façon, c'est une tradition française qu'il invoquait, qui n'est pas complètement fautive, cette tradition d'aller au-delà de la mise des chiffres dans le débat public. En France, on va un peu plus loin. Cela dit, dans le cas de la tradition française, cette tradition d'études souvent hyper sophistiquées, avec des méthodes économétriques accessibles qu'à un petit nombre de personnes... J'ai admiré mon voisin de gauche qui a dit que Economie et Statistique était devenu un produit lisible !

Je m'occupais de Economie et Statistique dans les années 70. Vers 1990, un tournant a été pris dans le style de Economie et Statistique ; on a une revue de plus en plus destinée à des professeurs de fac plutôt qu'au grand public.

Evidemment, maintenant il existe d'autres supports. Les gens de l'INSEE font des produits plus accessibles, des INSEE Première, des quatre pages plus accessibles. Je ne veux pas déglaiser toutes les revues de l'INSEE. Mais, concernant Economie et Statistique...

Je vais donner un exemple. Beaucoup d'entre vous l'ont en mémoire, ce sont ces articles publiés il y a 5 ans dans Economie et Statistique sur le chômage volontaire, articles de Laroque et Salanie, qui étaient difficiles à lire et qui suggéraient qu'un bon nombre de chômeurs chômaient volontairement. Ils avaient importé dans le problème du chômage des problématiques venant d'une théorie économique bien particulière, qui était amenée là comme si c'était une vérité évidente, la seule et unique façon de réfléchir. A l'époque, les syndicats de l'INSEE s'en étaient emparés, il y avait eu une controverse.

Cette intervention de Malinvaud à Palerme était intéressante par les critiques qu'il faisait des indicateurs, mais amenait une tradition qui mérite une réflexion. Dans le cadre de ce colloque sur la démocratie, l'usage des études mérite d'être abordé. Dans d'autres circonstances, cela a été fait par les syndicats de l'INSEE.

On m'a demandé de faire une intervention historique, puisque c'est mon étiquette. Ce qui m'intéresse, ce sont les lieux, les circonstances et les arènes, comme disent les politologues, où l'on peut débattre de ces questions. Une chose me frappe : dans d'autres domaines de la technologie ou des sciences, se sont développés des lieux où les problèmes sont fortement débattus. Je pense aux questions sur les OGM,

l'environnement, l'installation d'une ligne haute tension dans une région, etc. Se sont constitués des lieux que certains sociologues ont qualifié de "forums hybrides", lieux où des gens concernés par une question se réunissent et discutent, y compris sur des sujets techniques. Dans certains domaines, des efforts ont été faits pour rendre cela accessible, y compris à des non-experts.

Le problème crucial de nos débats est le rapport entre l'expertise et ce qu'est l'expertise. Il y a toujours cette hégémonie de l'expertise. Le CNIS est un lieu de débat. Heureusement qu'il existe, s'il n'existait pas, ce serait pire ! Mais c'est un lieu où on a l'impression que les experts arrivent, qu'ils ont la bonne solution. Souvent, les partenaires sociaux ne savent pas très bien par quel bout prendre le problème.

Il existe des exemples dans d'autres domaines. Je pense à la commission qui avait été créée au Parlement en 1999 pour discuter des OGM avec des gens tirés au sort . On appelait cela une "conférence de consensus". Cela avait été télévisé. Dans un premier temps, on expliquait les problèmes aux gens de façon pluraliste. Ensuite, ils discutaient. Ils étaient arrivés à des conclusions qui n'étaient pas du tout évidentes.

Voyant cela, je me suis dit : pourquoi ne pourrions-nous pas imaginer des forums hybrides de ce genre sur nos sujets ?

Au fond, c'est le problème de la "discutabilité" de l'indiscutable. Les statistiques, comme cela a beaucoup été dit aujourd'hui, sont brandies à titre de preuve. Ce sont des chiffres indiscutables. Pour qu'un chiffre soit efficace, il faut qu'il fonctionne comme une balle de fusil, qu'il soit indiscutable. Notamment, il ne faut pas qu'il ait de métadonnées, de notes en bas de page expliquant comment on a fait le chiffre.

Il y a une contradiction. En tant que professionnel, on dit qu'il faut donner des métadonnées, expliquer comment les chiffres sont construits. Si l'on est un homme de science, cela va de soi. Cela dit, dans le débat public, plus le chiffre a de métadonnées, moins il est efficace. Vous sortez le chiffre, les gens ne réfléchissent pas à la façon dont il a été fabriqué. Il y a une sorte d'économie de l'efficacité de l'argument. Il faut avoir en tête cette question, ne serait-ce que pour étudier, réfléchir, voir comment cela marche, avant de dire "il faudrait" ou "il ne faudrait pas". Ce sont de vraies contradictions qu'il faut avoir en tête.

Bernard Guibert a évoqué ce matin la convention d'Aarhus. J'ai remarqué que personne ne savait ce qu'était la convention

d'Aarhus. C'est une convention internationale qui a décidé que l'on devait mettre en débat public un certain nombre de questions, notamment sur l'environnement. Très peu de gens savent en France ce qu'est cette convention, malgré les efforts de Bernard, fort louables. Cette question devrait être débattue plus largement pour savoir dans quel genre d'arènes cela peut être débattu.

Si l'on remonte historiquement, on s'aperçoit que, dans les années 60, il y avait le Plan. C'était un plan à la française. Les commissions du Plan étaient des forums hybrides. A la fin des années 60, il y a même eu une commission de l'information économique du 5ème plan, qui a fonctionné vers 1969. Elle était arrivée à des propositions qui ont conduit à la création du CNIS.

Il est intéressant de comparer ce qui se discutait à cette époque avec ce qui se discute maintenant. Ce qui se discutait à cette époque, c'étaient des problèmes de macroéconomie, d'utilisation de la comptabilité nationale pour faire les budgets économiques, les prévisions du plan, et, par ailleurs, des problèmes d'inégalités sociales appréhendés à partir essentiellement de l'usage des catégories socioprofessionnelles. C'est ce qui a conduit au premier numéro de Données sociales en 1973. A ce moment-là, on n'aurait jamais eu l'idée de raisonner en termes de palmarès. C'était un mot inconcevable.

Il y a 7 ou 8 ans, dans cette même salle, se tenait un colloque syndical. J'avais à traiter la question : quel est l'avenir de la statistique publique ? J'ai dit : "L'avenir de la statistique publique, ce sont les palmarès !" Je croyais dire une blague. En fait, les années s'étant écoulées, ce n'est pas une blague. La logique de palmarès s'est énormément diffusée, que ce soit au niveau interne à la France des palmarès des lycées, des hôpitaux, des commissariats de police, etc., ou au niveau européen.

Mireille Elbaum a fait allusion à la méthode ouverte de coordination. Il est dommage que nous n'ayons pas eu le temps d'en parler plus. Pourquoi est-ce très important ? Parce que c'est une méthode entièrement centrée sur l'usage de statistiques, un usage très différent de l'usage du genre "critères de Maastricht", qui sont des choses impératives. Si l'on échappe à ces derniers, on est en principe puni. En revanche, dans le cas de la méthode ouverte de coordination, qui traite des questions qui ne relèvent pas des traités, comme l'emploi ou l'éducation, les indicateurs servent pour désigner les bons et les mauvais élèves.

Thomas Coutrot a fait allusion tout à l'heure au taux d'emploi, disant qu'il avait été choisi à Lisbonne comme l'indicateur phare de la méthode ouverte de coordination des politiques de l'emploi. Comment cela fonctionne-t-il ? Ce n'est pas un taux impératif, c'est indicatif. Chaque Etat doit se débrouiller, arranger ses politiques publiques, de façon à l'atteindre. Comme il l'a bien montré, la définition de cette variable joue un rôle crucial et, en même temps, détourné. Cela n'attire pas trop l'attention.

Là, au numérateur, on va mettre les actifs de 15 à 64 ans. Cela veut dire qu'il vaut mieux que les jeunes de 15 à 20 ans travaillent plutôt que d'aller à l'école. Même chose pour les gens de 60 à 64 ans.

Ces indicateurs, dans la détermination des politiques, que ce soit au niveau de la méthode ouverte de coordination ou au niveau de la LOLF, sont devenus des enjeux que l'on ne soupçonnait pas il y a 15 ou 20 ans. Personne ne se posait ce genre de questions. C'est devenu des questions très importantes. C'est une très bonne idée que les syndicats aient organisé un colloque sur ce thème. Du coup, cela implique une réflexion encore plus approfondie sur ces indicateurs.

D'une certaine façon, pour les producteurs de statistiques, ce sont les utilisateurs qui parlent des indicateurs. Les producteurs de statistiques parlent enquêtes, fichiers, sources, échantillon démographique permanent, panels. "Indicateurs", c'est de l'autre côté du miroir.

Spontanément, le statisticien de l'INSEE ne parle pas trop d'indicateurs. Il est dans son jargon. Il ne sait pas trop ce que sont ces indicateurs, qui va en discuter, qui va les déterminer. Il y a une sorte d'écran. Il y a les deux côtés du système. Il y a ceux qui fabriquent ces sources, qui se débrouillent entre les enquêtes, les fichiers, etc. Et puis, il y a un écran, un guichet, le distributeur automatique de billets, le guichet de la banque de données ; on dépose les données. De l'autre côté, il y a les utilisateurs, les chercheurs, qui râlent parce qu'il n'y a pas les données au guichet.

Pour faire un commentaire sur le fonctionnement du CNIS, je considère que les partenaires sociaux, les syndicats ont raison de demander, de dire qu'ils n'ont rien sur... peut-être pourraient-ils intervenir plus sur l'autre côté de la barrière, mettre en cause éventuellement l'expertise et la discuter. D'une certaine façon, personne n'y a intérêt.

Si l'on veut que le chiffre soit efficace, fonctionne comme une balle de fusil, ceux qui sont en amont du distributeur de billets font leur cuisine, n'ont pas envie que l'on vienne les ennuyer. Ceux qui sont en aval ont envie d'avoir des chiffres indiscutables.

Il y a des problèmes compliqués. Il est bien que, dans des instances comme ici, cela soit dit, parlé avec des acteurs venant d'horizons différents.

Philippe FRÉMEAUX

Merci, Alain Desrosières. Comme nous pouvions l'imaginer, nous avons eu un débat pluraliste à la tribune, mais qui ne permet pas de s'étendre à la salle. Si vous patientez encore deux minutes, vous pourrez écouter la conclusion de François Guillaumat-Tailliet.